

## Association du comité de défense du centre hospitalier, des EHPAD et de la santé du Sud-Nivernais

1 rue Jean Jacques Rousseau 58300 Decize

Email : soutienhopitaldecize@gmail.com

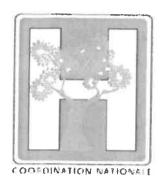
### Les ministres valsent, le système de santé continue de décliner

Les ministres se succèdent à la santé tandis que l'hôpital et tout le système de santé agonisent! Le changement de nom ne suffit pas : il faut des moyens, à commencer par annuler le projet de faire faire plus de 5 milliards d'économies sur le budget de l'Assurance Maladie. Nos hôpitaux n'en peuvent plus. Ils étaient déjà en difficulté. La circulaire de F. Bayrou au printemps, demandant aux ARS de leur serrer la vis, a encore aggravé la situation, favorisant la mise en place de plans de retour à l'équilibre financier (PRE), en fait des plans de suppressions de lits ou d'activité, de restrictions de personnels. Le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale 2026 doit donner aux hôpitaux les moyens de répondre aux besoins, de même qu'il doit arrêter de faire payer les malades avec les franchises. Et pas touche à l'AME.

La nouvelle ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées, Stéphanie Rist, n'est pas une inconnue du monde de la santé. Elle s'est illustrée en faisant voter une loi voulant moraliser l'intérim médical. Il s'agit là en effet d'un fléau, entravant le développement d'équipes soignantes stables indispensables à la qualité des soins, et narguant les médecins hospitaliers titulaires par des salaires astronomiques. Mais sans aucune mesure d'accompagnement, sans augmenter le nombre de médecins formés, sans évolution vers une égalisation des revenus entre public et privé, cette loi a surtout mis de nombreux hôpitaux en difficulté, a justifié des fermetures de services, au prétexte du manque de médecins et a servi le secteur privé!

La Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de proximité rappelle ses exigences d'une loi de financement de la Sécurité Sociale répondant aux besoins et cela nécessite d'augmenter les recettes par les cotisations. Il est nécessaire d'inscrire dans le budget de l'État des crédits supplémentaires pour permettre aux universités de former plus de soignants. La Coordination défend le service public à l'hôpital et en ambulatoire avec un service public territorial de soins de premier recours autour des centres de santé, contre une financiarisation de la santé, pesant sur les finances publiques et les malades. Elle appelle à signer et à faire signer la pétition « <u>La Sécurité Sociale, c'est vital</u> ».

14 Octobre 2025



# Association du comité de défense du centre hospitalier, des EHPAD et de la santé du Sud-Nivernais

1 rue Jean Jacques Rousseau 58300 Decize

**Email** 

: soutienhopitaldecize@gmail.com

### Qui Sommes nous,

Membre de La Coordination des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité, nous sommes une association regroupant des citoyen.ne.s pour un égal accès de toutes et tous à la prévention, aux soins, à la santé, sans frein de quelque sorte, que ce soit géographique, financier, culturel, de genre, d'origine...

## Battons nous pour,

- ➤ Le maintien des urgences ( avec 2 Urgentistes) 24H / 24H 7 jours sur 7 ou 365j par an
- ➤ Des consultations toutes pathologie une par semaine si possible minimum 1mois
- L'intervention en ambulatoire dans toutes les pathologies courantes avec lits permettant d'assurer la sécurité des patients isolés.
- L'embauche des PADHUES avec salaire du début de carrière jusqu'à validation des compétences
- Le rétablissement des conseils d'administration avec pouvoir de décision (direction, élus, corps médical, représentant personnel et usagers).
- La fin des dépassements de tarifs
- L'arrêt des transferts sur les mutuelles 100 % Sécurité sociale
- La réforme des cotisations (faire cotiser les robots)
- L'arrêt des exonérations
- La prise en charge de la naissance à la fin de vie par la Sécurité sociale
- > La prévention enfantine, école, entreprises.